

*EN RAISON DE L'ACTIVITÉ CRIMINELLE DE L'O.A.S.*

## Il faut reconnaître dès maintenant L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

**N**ÉGOCIE-T-ON ? Ne négocie-t-on pas ? Officiellement, aucune négociation n'est encore engagée avec le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne.

Mais les rumeurs persistantes affirment que des « contacts » ont été pris, depuis deux mois, entre des fonctionnaires français des services de M. Joxe et des mandataires du G.P.R.A. Ces contacts, par l'entremise des agents d'une puissance étrangère, auraient permis une entente sur la « procédure ». On affirme qu'à la suite de cet accord préliminaire, les Français et les Algériens se rencontrent à présent et ne recourent plus aux bons offices d'un tiers État.

Une autre rumeur circule également. Elle tendrait à confirmer les contacts pris puisqu'elle signale un profond désaccord « qui bloquerait présentement les négociations franco-algériennes ». Il s'agirait de la « période transitoire ».

Puisque ni Paris ni Tunis n'ont encore confirmé le début des pourparlers de paix, on doit naturellement accueillir ces bruits sous les réserves d'usage. Cependant, comme la nécessité et la possibilité de cette négociation ont été proclamées officiellement par le général de Gaulle et par Ben Khedda, nous pouvons admettre que sous une forme ou sous une autre les contacts sont pris. Dans ce cas la difficulté signalée peut aussi être examinée dès à présent, même si elle n'est que virtuelle.

Jusqu'à ces derniers temps, le général de Gaulle et ses commis refusaient de reconnaître le G.P.R.A. et le F.L.N. suffisamment « représentatifs » pour pouvoir parler au nom du peuple algérien

et prendre des engagements en son nom. Cette attitude n'a cependant pas empêché la délégation française à Evian et à Lugrin de demander aux délégués du G.P.R.A. des garanties pour les Européens qui resteraient en Algérie lorsque celle-ci sera indépendante.

Officiellement, le général de Gaulle maintient cette attitude contradictoire. Il exige que l'indépendance « éventuelle » de l'Algérie résulte d'un vote « d'auto-détermination ». Cette consultation populaire doit être préparée au cours d'une « période transitoire » : un organisme spécial ou une commission mixte surveillerait non seulement le déroulement des élections mais aussi les préparatifs. « L'exécution » appartiendrait toutefois à l'administration française.

Ainsi formulée, cette proposition du général de Gaulle n'a jamais été acceptée par le G.P.R.A. Celui-ci lui opposait un projet d'administration mixte qui gouvernerait le pays durant la « période transitoire » et préparerait les élections. Il aurait à sa disposition pour le maintien de l'ordre, une force mixte, l'armée française ayant évacué le pays.

Mais le problème s'est compliqué depuis par l'entrée en scène de l'O.A.S.

L'incapacité patente du gouvernement français de briser la résistance de l'O.A.S. et des Européens d'Algérie a posé devant les responsables du F.L.N. la question suivante : quelle valeur peuvent avoir les engagements du gouvernement français puisqu'il est impuissant à maîtriser l'O.A.S. et qu'il éprouve les plus grandes difficultés à se faire obéir par sa propre armée ?

Autrement dit, le G.P.R.A. doit se demander si le gouvernement du général de Gaulle est suffisamment « représentatif ». Quel étrange retour des choses !

Dans ces conditions le G.P.R.A. ne peut pas accepter l'idée d'une période transitoire, même avec une administration mixte franco-algérienne, si l'appareil d'exécution reste entre les mains de l'administration française suspecte de sentiments pro-O.A.S., et si le maintien de l'ordre et la répression de tout mouvement colonialiste restent confiés à l'armée française truffée d'officiers dont la loyauté envers le général de Gaulle est loin d'être certaine.

Ainsi l'existence et l'action de l'O.A.S. ne permettent pas de conclure la paix avec l'Algérie sur la base de l'autodétermination.

Or la continuation de la guerre alimente l'action de l'O.A.S. Elle favorise les menées fascistes. Elle détériore la situation en France. Elle menace notre pays d'une guerre civile.

Nous nous trouvons donc enfermés dans un cercle vicieux. On pourrait en sortir seulement si le gouvernement se décidait enfin à combattre sérieusement l'O.A.S. avec la volonté de la détruire.

Mais pour agir ainsi et pour vaincre les résistances qu'il rencontre au sein même de son gouvernement ainsi que dans l'administration, dans la police et dans l'armée, le général de Gaulle devrait s'appuyer sur les travailleurs et les républicains sincères, sur leurs organisations politiques et syndicales sans

aucune exception.

Le Chef de l'Etat a trop peur du mouvement des travailleurs et de leur mobilisation pour la lutte contre l'O.A.S. et pour la Paix en Algérie ! Il n'envisagera pas ce recours à la masse populaire, du moins, jusqu'au moment critique.

D'autre part si dans les circonstances présentes le Président de la République ne veut pas renvoyer la fin des hostilités à une date très lointaine, il doit renoncer à l'exigence de l'autodétermination sous forme de consultation populaire.

La représentativité du G.P.R.A. est déjà reconnue en fait par le général de Gaulle. Les sentiments du peuple algérien en faveur du F.L.N. se sont manifestés et se manifestent tous les jours avec de plus en plus de force.

Personne ne doute que la consultation populaire démocratique et sincère en Algérie donnera au G.P.R.A. une majorité écrasante, sinon la quasi-unanimité des suffrages.

Pourquoi alors ne pas renoncer à une méthode qui est irréalisable à présent et pour un temps très long ? Pourquoi ne pas régler avec le G.P.R.A. toutes les questions, y compris la reconnaissance officielle de l'indépendance de l'Algérie ?

La guerre pourrait alors se terminer dans les semaines ou même les jours à venir. Ce qui assainirait le climat en France et faciliterait la lutte victorieuse contre l'O.A.S.

**Oreste Rosenfeld**